



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 72496

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la formation à la conduite. Alors qu'une réforme sur le permis de conduire est envisagée par le Gouvernement, certaines actions doivent être mise en œuvre afin de pallier notamment au manque de places d'examen. Véritable question de société, l'ouverture de places supplémentaires pour le passage de l'examen est fortement recommandée diminuant ainsi les délais d'attente mais aussi le coût de la formation. Il est également primordial de tenir compte que les auto-écoles jouent un rôle dans la prévention et l'éducation à la sécurité routière et qu'ouvrir l'apprentissage de la conduite à d'autres formes que l'auto-école traditionnelle est néfaste à l'apprentissage de la conduite. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72496

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2015](#), page 143

Question retirée le : 28 juin 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)